

Le faible rôle de l'État dans l'évolution de la langue française

1.0 Introduction

Lorsque nous contemplons le paysage linguistique de l'Europe actuelle, une des choses qui frappent – par rapport à ce que l'on voit dans les Amériques, par exemple – c'est sa diversité. On y trouve une trentaine d'États avec une vingtaine de langues officielles, et une cinquantaine de langues « minoritaires », et partout les rapports entre *langue*, *nation* et *État* sont différents : il existe en Europe des nations multilingues, des États multinationaux, des États sans nation et des nations sans État.

	État	Langues officielles	Nations
Royaume-Uni	1	3	4 ?
Espagne	1	4	3 ?
Belgique	1	2	2 ?
Suisse	1	4	1 ?
Norvège	1	2	1
France	1	1	1

Deux choses frappent dans ce tableau :

1° Les points d'interrogation : tout le monde sait ce que c'est qu'un *État* et ce que c'est qu'une *langue officielle*, mais quand il s'agit d'une *nation*, on est dans l'incertitude – ce qui est *nation* pour l'un n'est que *minorité culturelle / linguistique* pour l'autre. Une *nation* n'est pas une entité objective, c'est une chose qui se pense, qui dépend essentiellement du point de vue de l'observateur. C'est une construction sociale.

2° S'il y a un pays où les rapports entre *langue*, *nation* et *État* sont clairs et sans équivoque, c'est la France, où ces trois idées sont liées entre elles d'une façon inextricable. Plus que dans les autres pays, ces trois mots portent en France sur trois aspects d'une seule et même chose. Voici pourquoi la langue occupe une place tellement centrale dans le sentiment d'identité nationale, et pourquoi les historiens du français associent avec tant de facilité la langue à l'État.

Dans cette intervention, qui va survoler plus de mille ans d'histoire de la langue française, nous ne mettrons pas les pieds dans le territoire périlleux des rapports entre la *langue* et la *nation*, mais nous allons néanmoins examiner le rôle de l'*État* dans cette affaire. Nous allons regarder, dans une première partie, la version 'offi-

cielle' de l'histoire du français et le rôle central qu'elle attribue aux activités de l'État. Dans la deuxième partie, nous allons voir que cette vision des choses repose sur une idée trop étroite de ce que c'est qu'une langue, qu'elle sous-estime le rôle des premiers intéressés – les locuteurs ordinaires – et qu'elle surestime, par conséquent, le rôle de l'État dans l'histoire du français.

2.0 Les versions officielles de l'histoire de la langue

Les historiens de la langue, dont je fais partie, sont premièrement des linguistes et seulement plus tard des historiens. Ce fait a des conséquences néfastes pour l'historiographie des langues, car l'histoire de France, telle qu'elle transparait dans les histoires de la langue, est souvent une histoire simplifiée que les historiens spécialistes ont du mal à reconnaître.

2.1 Histoire de la Nation

Dans les versions 'officielles', l'histoire de la Langue est liée d'une manière indissoluble à l'histoire de la Nation. La Nation française, comme la Langue, ne se fit pas d'elle-même, elle fut construite au cours de mille ans par une succession d'hommes d'État, agissant – sans nécessairement le savoir – dans les intérêts à long terme du peuple français. L'histoire de France se résume en quatre périodes, le point culminant étant la Révolution de 1789, qui donna à la Nation sa forme définitive :

I Formation de la France (IX^e - XII^e s.)

II Expansion du royaume (XIII^e - XV^e s.)

III Consolidation du royaume (XVI^e - XVIII^e s.)

IV Triomphe de la Nation (XIX^e - XX^e s.)

2.1.1 *Formation de la France (IX^e - XII^e s.)*

La nation prend sa naissance dans le démantèlement de l'Empire de Charlemagne, l'empire des *Francs*, au milieu du IX^e siècle. La Gaule est coupée en deux : le roi de France prend la partie occidentale et centrale, et l'Empereur germanique se réserve la partie orientale. Sous les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens, il se constitue progressivement un noyau de pouvoir dans l'Ile-de-France autour de Paris.

2.1.2 *Expansion du royaume (XIII^e - XV^e s.)*

Au début du XIII^e siècle, sous Philippe Auguste, le royaume de France s'agrandit : les Anglais sont boutés hors de la Normandie (après la bataille de Bouvines) et la Croisade des Albigeois permet la réunification à la Couronne du centre de la France (en particulier l'Auvergne) et de toute la partie du Midi qui relevait des comtes de Toulouse. La Guerre de Cent Ans enraya pendant un certain temps l'expansion du royaume, mais le mouvement reprit au XV^e siècle avec l'expulsion définitive des Anglais du sud-ouest du pays.

2.1.3 Consolidation du royaume (XVI^e - XVIII^e s.)

Le XVI^e siècle et la période de l'Ancien Régime virent l'extension du pouvoir du roi de France dans l'est de la Gaule, dans le domaine relevant jadis de l'Empire germanique. Cette époque vit également la consolidation du pouvoir monarchique dans un royaume de France devenu maintenant très vaste, sous les auspices de François I^{er}, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, Colbert, etc.

2.1.4 Triomphe de la Nation (XIX^e - XX^e s.)

La monarchie avait œuvré pendant huit siècles à l'expansion du royaume, mais ce fut la tâche de la Révolution, de Napoléon et de la III^e République de faire de ce royaume une véritable Nation - une société qui offrait à tous les Français Liberté, Égalité et Fraternité. C'est la dernière des grandes périodes de l'histoire de France : l'époque actuelle n'appartient pas au domaine des historiens de la langue.

Qu'en est-il maintenant de l'histoire de la langue, dans ses versions officielles ? La construction de la Langue emboîte le pas à la construction de la Nation.

2.2 Les étapes de la langue française

Le français appartient, comme chacun le sait, à la famille des langues romanes. L'histoire du français commence donc avec le latin et la désintégration de l'Empire romain au V^e siècle. Ce cataclysme enchaîne sur quatre longs siècles durant lesquels la langue latine - en Italie, en Espagne et en Gaule - se fragmente en une multitude de dialectes. Au niveau de l'Église et des administrations politico-juridiques, la communication est assurée, longtemps après l'effondrement de l'Empire romain, par le latin. En revanche, au niveau de la population générale, composée à 95% de paysans incultes, c'est une véritable catastrophe : leur latin se fragmente en une multitude de patois, rendant la communication en-dehors de la province de plus en plus difficile. La masse des Français se voient ainsi condamnés à une vie d'ignorance et d'immobilité, qui va durer mille ans jusqu'à la Révolution,

L'histoire de la langue, dans sa version officielle, raconte essentiellement la lente rectification de cette catastrophe linguistique et sociale : c'est l'histoire d'un long processus d'uniformisation / de standardisation de la langue. Une vraie langue est une langue unie, sans variation, « une et la même pour tous ». Tout comme ce fut la tâche des rois et d'hommes d'État de construire une Nation unie à partir d'une bigarrure de provinces, il incombait de la même façon à l'État, secondé par les grands écrivains et les cercles de gens instruits, d'œuvrer à la construction d'une grande langue *nationale* (ou *standard*).

La standardisation des langues est un sujet qui intéresse non seulement les linguistes universitaires, mais aussi les planificateurs de langues, administrateurs s'efforçant de régler les problèmes linguistiques, par exemple, dans les nouveaux pays d'Afrique et d'Asie. Parmi les linguistes, c'est le Norvégien Einar Haugen qui nous a

fourni l'analyse la plus élégante du phénomène de standardisation. Haugen distingue dans ce processus quatre phases :

Les processus de standardisation		
	Forme	Fonction
Société	<i>Sélection</i>	<i>Diffusion</i>
Langue	<i>Codification</i>	<i>Élaboration fonctionnelle</i>

Au niveau de la société, le point de départ c'est un pays sans langue commune divisé en plusieurs zones dialectales. Le premier pas à franchir c'est de *sélectionner* l'un des dialectes en présence pour former la base de la future langue nationale (ou *standard*). Ensuite, il sera nécessaire de *diffuser* ce dialecte privilégié et de le faire accepter par l'ensemble de la population. Au niveau de la langue, le dialecte de base sera, à l'origine, un simple parler oral comme tous les autres. Pour qu'il devienne une langue standard utilisable dans l'administration publique, dans la justice, dans l'éducation, etc., il faudra la doter d'une forme écrite, et augmenter son vocabulaire et sa syntaxe (*élaboration fonctionnelle*). Il sera nécessaire également que ce dialecte, qui sera proposé comme le modèle à imiter par l'ensemble de la population, soit uniforme et invariable. Il convient donc que le dialecte standard obéisse strictement à des règles, *codifiées* dans des dictionnaires et dans des livres de grammaire.

2.3 Langue et Nation

La construction de la Langue emboîte le pas de la construction de la Nation :

	<i>Construction de la Nation</i>	<i>Construction de la Langue</i>
V ^e -VIII ^e s.	Les Francs	Latin vulgaire / gallo-roman
IX ^e -XIII ^e s.	Formation de la France Capétiens (la chancellerie royale)	<i>Sélection</i> Ancien français
XIV ^e -XVI ^e s.	Expansion du royaume Valois (Villers-Cotterêts 1539)	<i>Élaboration</i> Moyen français
XVI ^e -XVIII ^e s.	Consolidation du royaume Ancien Régime (Académie française 1635)	<i>Codification</i> Français classique

XIX ^e -XX ^e s.	Triomphe de la Nation III ^e République (Jules Ferry 1880)	<i>Acceptation</i> Français moderne
--------------------------------------	--	--

L'État intervient, à chaque stade de l'évolution de la Nation, pour promouvoir la standardisation, l'unification de la langue. Passons en revue les quatre phases.

2.3.1 *Les Capétiens : sélection du dialecte de base*

L'État français commence à se constituer dans le nord de la Gaule, dès la partition de l'empire de Charlemagne au IX^e siècle. Et c'est justement dans un acte politique que nous trouvons la première tentative de mettre par écrit la nouvelle langue qu'était le français, les Serments de Strasbourg (842) :

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun saluament, d'ist di in auant, in quant Deus sauir et podir me dunat, si saluarai eo cist meon fradre Karlo, et in adiuudha et in cadhuna cosa si cum om per dreit son fradra saluar dift, in o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon uol cist meon fradre Karle in damno sit.

Ces paroles, insérées dans un texte latin, représenteraient la première tentative de forger un français capable de traiter les affaires d'État.

A cette époque, il n'y avait pas de langue commune. L'ancien français était une langue vernaculaire, c'est à dire une langue qui existait uniquement sous ses multiples formes dialectales – le picard, le normand, le champenois, le lorrain, le francien (dialecte de l'Île de France). Pour standardiser une langue, la première chose à faire c'est de *sélectionner* l'un des dialectes pour fournir la base de la standardisation. Dans le cas du français, le dialecte sélectionné était le *francien*, le dialecte de l'Île-de-France et de Paris. Pourquoi ce dialecte et non pas le picard, le normand, le lorrain ? C'est que les rois capétiens avaient décidé d'établir à Paris le siège de l'administration royale. Commence alors la lente ascension du français de Paris comme instrument du pouvoir.

2.3.2 *Les Valois : élaboration des fonctions du français*

Étant donné qu'au Moyen Âge la langue de l'écrit était le latin, le français était alors une langue surtout orale. Pour que le français puisse devenir une langue standard, il fallait qu'il se dote d'une forme écrite. Pour qu'il soit utilisable dans l'administration, dans la diplomatie, dans l'éducation, il fallait qu'il s'équipe des outils linguistiques nécessaires à la tâche – un vocabulaire savant (en plus du vocabulaire de tous les jours), une syntaxe complexe (en plus de la syntaxe orale). C'est ce que l'on voit arriver, en effet, dans les textes français de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance. Il s'agit d'une grande expansion fonctionnelle de la langue.

Au XVI^e siècle, la monarchie reconnaît les capacités de la langue française et entame le processus de remplacement des autres langues et dialectes de France – à

commencer par le latin, mais en enchaînant rapidement sur les langues régionales, notamment l'occitan. Pour ce faire, il a fallu, naturellement, un texte de loi, et c'est ce que François I^{er} a entrepris dans les ordonnances de Villers-Cotterêts de 1539 :

Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons d'oresnavant que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcé, enregistré et délivré aux parties *en langage maternel français et non autrement*.

2.3.3 L'Ancien régime : codification de la norme

Vouloir imposer à tous les Français le français du roi, c'était très bien, encore fallait-il que ce français du roi soit de la qualité nécessaire – une langue 'pure' gouvernée par des règles. Dans la première moitié du XVII^e siècle, après toutes les extravagances de la Renaissance et des Guerres de Religion, l'État s'efforçait de mettre de l'ordre. En matière de langue il fallait une langue commune, une norme fixe et strictement codifiée. Heureusement, l'heure a produit l'homme qu'il fallait en la personne de Richelieu. Cet homme a su reprendre le bâton de la standardisation en fondant en 1635 l'Académie française pour codifier les règles de la langue. La France des XVII^e - XVIII^e s. eut la chance de voir naître une succession éblouissante de grands auteurs qui portèrent la belle langue classique, codifiée par les grammairiens, à un point de perfection.

2.3.4 Révolution et République : extension du français en France.

Le français du roi avait maintenant parcouru les trois premiers stades de la standardisation. Il n'en restait qu'un, celui de la *diffusion* : en-dehors des cercles de gens cultivés à Paris, très peu de Français parlaient français, surtout en province dans les campagnes. C'est la Révolution qui mena à bien le processus de standardisation en promouvant l'extension du français en France. Persuadé que « la langue d'un peuple libre doit être une et la même pour tous », l'État s'engage au XIX^e siècle dans une immense campagne d'alphabétisation, visant la francisation des provinces dialectophones et l'élimination des patois. Si tous les Français parlent aujourd'hui français, c'est grâce surtout à l'action de l'État, à l'Éducation nationale, à l'école primaire de Jules Ferry, et aux hussards noirs de la République. Voici donc, très abrégée, la version officielle de l'histoire du français : l'évolution de la Langue fait partie de l'évolution de la Nation. C'est essentiellement un mouvement d'uniformisation, de standardisation, dont le grand moteur a toujours été l'État – secondé par les grands écrivains et l'élite intellectuelle du pays.

3.0 Tout cela serait bien beau, si tout était vrai.

La version de l'histoire du français que je viens d'esquisser est cohérente, rassurante : c'est une vision dirigiste / volontariste de l'histoire, qui fait de la langue quelque

chose de gérable. Mais, c'est au prix de maintes distorsions et simplifications. Prenons trois ou quatre exemples, portant sur des moments clefs de l'histoire de la langue

3.1 Serments de Strasbourg

Est-il possible que la monarchie ait pensé, dès les Serments de Strasbourg (IX^e siècle), faire du français la langue du royaume ? C'est cinq siècles trop tôt. Le premier État européen à utiliser le français comme langue administrative fut, non pas la France mais l'Angleterre. Ayant conquis l'Angleterre au XI^e siècle, les rois anglo-normands gouvernèrent le pays non pas dans la langue du peuple conquis, mais en français. A Paris, en revanche, les rois ont attendu le XIV^e siècle pour mener systématiquement leur administration en français. Pourquoi ce retard ? C'est qu'il existait à Paris une armée de fonctionnaires qui tenaient à conserver le latin dont ils tenaient le monopole.

Il est indéniable, toutefois, que le dialecte de Paris et de l'Ile de France a pris une place prépondérante en France dès le XII^e siècle – deux siècles avant que les rois ne viennent s'occuper de ces choses-là. Comment l'expliquer, si ce n'est pas par le choix de l'État ? C'est vraisemblablement pour des raisons plutôt démographiques que politiques : Paris est devenue, au cours du XII^e siècle, la plus grande ville de l'Occident :

Figure 1

1000		1400		1700		1900	
City	Population	City	Population	City	Population	City	Population
Constantinople	450	Paris	275	Constantinople	700	Londre	6,480
Cordoue	450	Milan	125	Londre	550	Paris	3,330
Séville	90	Bruges	125	Paris	530	Berlin	2,424
Palerme	75	Venise	110	Naples	207	Vienne	1,662
Kiev	45	Grenade	100	Lisbonne	188	St. Pétersbourg	1,439
Venise	45	Gênes	100	Amsterdam	172	Manchester	1,255
Ratisbonne	40	Prague	95	Rome	149	Birmingham	1,248
Thessalonique	40	Théodosie	85	Venise	144	Moscou	1,120
Amalfi	35	Séville	70	Moscou	130	Glasgow	1,072
Rome	35	Gand	70	Milan	124	Liverpool	940

(Source : Hohenberg & Lees 1985, 11)

3.2 Villers-Cotterêts 1539

Les Ordonnances de Villers-Cotterêts jouent un rôle extrêmement important dans l'histoire officielle: elles constituent l'acte de naissance de la langue. Cependant, lorsque l'on examine le texte de ces Ordonnances, on découvre qu'il comporte 192 articles, dont seulement deux portent sur des questions de langue, et que ces deux articles sont loin de figurer en tête de la liste - ils occupent les places 110 et 111.

Art. 111. - Et pour ce que telles choses sont souvent advenues *sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests*, nous voulons d'oresnavant que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcé, enregistré et délivré aux parties en langage maternel français et non autrement.

François I^{er} ne cherchait aucunement dans cet article à lancer une grande action de planification linguistique visant la destruction des dialectes et des langues régionales. Il s'attaque avant tout au latin, dans l'optique de miner l'autorité des tribunaux ecclésiastiques. On se rappellera que le grand rival de François I^{er} - Henri VIII, roi d'Angleterre - venait tout juste de se proclamer « chef unique et suprême de l'Église d'Angleterre ». C'est seulement par implication que les articles 110 et 111 ont été appliqués aux autres langues et dialectes de France. Si le roi a voulu que l'on se serve de sa langue dans les parlements du royaume, notamment ceux de langue d'oc, ce n'était pas pour imposer le français, c'était surtout pour donner à ses officiers l'avantage linguistique sur les gens du pays.

3.3 Académie française

Lorsque Richelieu fonda l'Académie française en 1635, ce ne fut pas dans l'optique de créer une langue commune accessible à tout le monde : il ne cherchait nullement à établir une norme linguistique que l'ensemble de la population française devrait suivre. Au contraire, la norme codifiée par les grammairiens fut destinée exclusivement aux élites de la Cour et de la Ville qui faisaient tout pour se distinguer, pour se distancier de la masse des Français. Voici le projet de l'*Académie française* (1635), tel qu'il fut dressé par Nicolas Faret :

(i) nettoyer la langue des ordures qu'elle avoit contractées ou dans la bouche du peuple ou dans la foule du Palais, ou dans les impuretez de la chicane, ou par le mauvais usage des courtisans ignorants

(ii) notre langue plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, pourroit bien enfin succéder à la latine, comme la latine à la grecque, si l'on prenoit plus de soin [...] de l'élocution.

L'Académie cherchait à créer, il est vrai, une variété 'parfaite' du français, mais c'était pour exclure du pouvoir la masse du peuple et pour donner au français des

élites un prestige international. Si l'État a joué un rôle dans la *codification* du français au XVII^e siècle, ce rôle a souvent été mal compris.

3.4 Jules Ferry

Nous arrivons enfin à la quatrième phase du processus de standardisation – la diffusion de la langue ‘nationale’ dans les provinces dialectophones au XIX^e siècle. Les versions ‘officielles’ de l’histoire attribuent ce mouvement principalement à l’action de l’État, sous la forme de l’école primaire, gratuite et obligatoire de Jules Ferry. La mission des hussards noirs de la République était d’enseigner à lire et à écrire à tous les petits Français en un bon français, approuvé par le Ministre de l’enseignement public. Et il est certain qu’au cours du XX^e siècle les pauvres patois et langues régionales ont disparu de la face de la terre, mais peut-on être sûr que ce soit dû principalement à l’action de l’État, par l’intermédiaire des maîtres d’école ? Si cela était le cas, comment se fait-il, après tant d’efforts, que les Français parlent aujourd’hui si mal leur langue ? Si le français vient des maîtres d’école, pourquoi les Français ne parlent-ils pas tous comme un livre ? D’où vient ce ‘mauvais français’ que tout le monde parle ?

4.0 Le français ordinaire à Clermont-Ferrand

Je n’oublierai jamais le choc qui me fut administré, il y a 50 ans, lorsque je suis venu pour la première fois faire un long séjour en France, comme assistant d’anglais dans un lycée de Clermont-Ferrand. J’étais fier de mon français, dont tous les résultats d’examen me disaient qu’il était bon. Mais, ce que j’ai entendu au cours de mon premier repas dans la cantine de l’école m’a brusquement désabusé :

- Hé l’Anglais, la flotte.
- La bouffe dans ton pays, elle est dégueulasse, non ?
- Elle avait pas l’air bien cuite ta nana d’hier soir.

Puisqu’il existe chez nous, à côté de l’anglais de la Reine, un anglais relâché, je savais vaguement qu’il devait exister la même chose en France. Mais rien ne m’avait préparé au spectacle de tout un langage parallèle, comportant des milliers de mots étranges qui doublait le français correct que j’avais appris à Manchester :

travailler → *bossier*
manger → *bouffer*
pleurer → *chialer*
boire → *picoler*
sentir → *piffer*

Et j’ai vite fait de découvrir que ces mots bizarres n’étaient pas l’apanage des « pions », mais que tous les « potaches » les utilisaient, et même les « profs ».

Étudiant consciencieux, j’ai dressé une liste de ces expressions bizarres que j’ai présentée au professeur de français du lycée : « Ah ! Monsieur Lodge, me dit-il, ne

vous tracasiez pas. Le français est une langue logique, claire et élégante. Ces mots de votre liste, ce n'est pas du français, c'est de l'argot. » Cette réplique ne réussit pas à me faire reprendre mes esprits : me voici venu en France pour perfectionner mon français et – pas de chance ! – je tombe sur des quantités de Français qui baragouinent un langage qui n'est pas français du tout. J'aurais mieux fait de rester à Manchester.

Depuis cette époque, l'écart qui sépare le 'bon' français (officiel, académique) du 'mauvais' français de tous les jours ne cesse de m'intriguer. Je ne suis pas seul, d'ailleurs, car la question fascine les Français eux-mêmes, à en juger par la quantité d'articles qui paraissent à ce sujet dans les journaux :

Figure 2

A chacun son français

On comprend aisément, grâce à ce tableau, à quelles dégradations s'expose notre langue en cette période de banalisation audiovisuelle.

Précieux (snob, poétique, désuet)	Soutenu (littéraire)	Courant (commercial, public, administratif)	Familier (privé, populaire)	Argotique (snob, jeune, vulgaire)
Le chef	La tête	La figure	La bobine, la bouille, la binette, la caboche, la bille	La gueule, la tronche, la trombine, la margoulette
Un mortel	Un homme	Un individu	Un type, un gars, un pékin, un zèbre	Un mec, un gonze, un zig, un gazier
Cocasse	Amusant	Drôle	Rigolo, tordant, gondolant, fendant	Marrant, bidonnant, poilant, à s'tap'.
Le véhicule	L'automobile	La voiture	L'auto, la bagnole	La tire, la caisse
Il chuta.	Il tomba.	Il est tombé.	Il s'est cassé la figure, il a pris un billet de parlerre.	Il s'est cassé la gueule.
Qu'il manque d'intelligence !	Qu'il est sot !	Qu'il est bête !	Quel idiot ! Quel crétin !	Quelle andouille ! Quel couillon ! Quel cul ! Quel con !
Il est béni des dieux.	Il est né sous une bonne étoile.	Il a de la chance.	Il a de la veine, il a du pot.	Il a du bol, du cul, il est beurré, il l'a bordé de nouilles.
Il fait preuve de pusillanimité.	Il est rempli de crainte.	Il a peur.	Il a la frousse, il se dégonfle, il panique.	Il a la trouille, les chocottes, les jetons, les grelots, le trouillomètre à zéro.
Tu m'agaces.	Tu me fatigues.	Tu m'ennuies.	Tu m'embêtes, tu me fais suer, tu m'enquiquines.	Fais chier, tu me les casses, tu m'emmerdes.
Suffit !	Assez !	Par-dessus la tête !	Plein le dos !	Ras-le-bol ! Plein le cul ! Y en a marre !

TABLEAU TIRÉ DU LIVRE DE MICHEL MASSIAN ET SI L'ON ECRIVAIT CORRECTEMENT LE FRANÇAIS ?

Ma première réaction fut de penser qu'au Lycée Blaise Pascal de Clermont j'étais particulièrement mal tombé : ces gens-là n'étaient pas typiques. J'ai décidé de tester cette hypothèse en menant une enquête sur une population plus large, plus représentative. Je voulais découvrir si c'était seulement les gens du lycée qui parlaient si mal, ou si, au contraire, tout le monde parlait mal, selon les circonstances. J'ai trouvé d'abord à Clermont-Ferrand 70 informateurs, échelonnés à égalité sur toutes les tranches d'âge, avec autant d'hommes que de femmes, et avec une répartition assez égale entre les différentes classes sociales. A ces 70 personnes j'ai donné à remplir un questionnaire écrit. Le questionnaire comportait 50 paires de mots, dont le premier appartenait au 'bon français', au français officiel, et le second au 'mauvais français', au français de tous les jours (étiqueté *fam.*, *pop.*, *vulg.* et *arg.* dans le dictionnaire *Petit Robert*) : type *médecin* ~ *toubib*, *argent* ~ *fric*, *désordre* ~ *merdier*, *voiture* ~ *tire*. A propos de chaque mot j'ai demandé à l'informateur de répondre à deux questions, la première portant sur les comportements en situations d'intimité et la seconde sur les comportements en public :

Figure 3

1. Pensez-vous avoir utilisé ce mot avec vos proches / amis etc. au cours des trois derniers mois?

Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent
0	1	2	3

2. Dans quelle mesure seriez-vous capable d'utiliser ce mot avec quelqu'un que vous ne connaissez pas?

Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent
0	1	2	3

Imaginez-vous seul dans un compartiment de chemin de fer avec, en face de vous une personne de même âge et du même sexe que vous, que vous ne connaissez pas.

Il convient de signaler que cette enquête portait non pas sur l'usage réel de Clermontois, mais seulement sur leurs perceptions d'usage. L'analyse des réponses m'a permis, d'une part, de donner un score à chaque informateur, indiquant sa propension à utiliser les mots en question, d'autre part, de donner un score à chaque mot, indiquant son niveau d'acceptabilité (sa 'valeur sociale')¹. Lorsque j'ai calculé les résultats, ce qui m'a surpris c'est que ceux-ci n'étaient pas aléatoires : A. Qui utilise le plus les mots du 'mauvais français'?

¹ Toutes les langues comportent une grande part de variabilité. Les locuteurs ne restent pas neutres devant les variantes en présence – elles sont toutes soumises à des évaluations sociales, tacites la plupart du temps. Les variantes à valeur sociale haute sont affectées à des situations plutôt formelles et solennelles et les variantes à valeur basse à des situations familiales et intimes.

Figure 4 : Âge / sexe

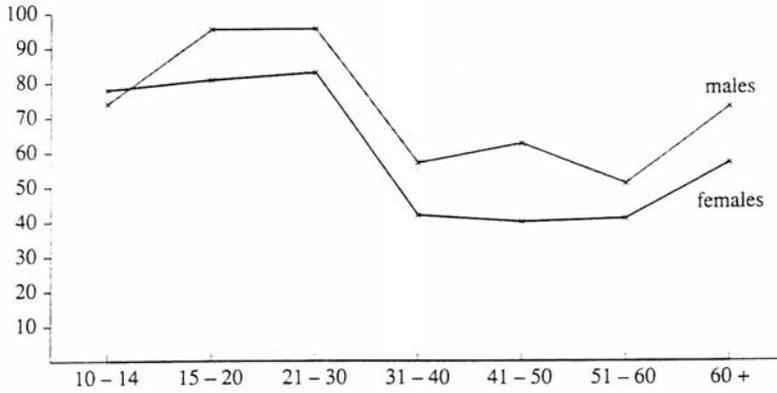


Figure 5 : Catégorie sociale

	<i>Catégorie professionnelle</i>	<i>Avec ses proches</i>	<i>Avec des inconnus</i>
I	Cadres supérieurs / Professions libérales	72.1	57.2
II	Cadres moyens	65.3	43.7
III	Employés	88.0	85.1
IV	Ouvriers / Personnel de service	74.3	69.8

B. Quels mots sont considérés comme les plus ‘mauvais’ ?

Figure 6

bouquin	167	fam.	roupiller	84	fam.
balader	152	fam.	bouiffer	79	fam.
marre	152	fam.	con	79	fam./vulg.
marrant	147	pop.	mec	78	pop.
blague	139	fam.	bahut	76	arg. des écoles
flic	134	pop.	baffe	75	pop.
boulot	132	fam.	dégueulasse	75	vulg.
chouette	131	pop.	pognon	74	pop.
moche	124	fam.	pompes	74	pop.
rigolo	119	fam.	frangin	71	pop.
trouille	119	pop.	godasse	71	pop.
dingue	116	fam.	piaule	61	pop.
bossier	115	pop.	foutre	60	vulg.
cc.staud	115	fam.	nana	60	pop.
pagaie	113	fam.	pif	55	pop.
gaufe	110	pop.	merdier	51	vulg.
esquinter	107	fam.	pieu	51	pop.
toubib	106	fam.	tifs	50	pop.
frousse	103	pop.	chiottes	40	pop.
baignoie	94	fam./pop.	clope	43	pop.
fric	94	pop.	couillon	43	très fam.
fringues	91	fam.	gonzesse	39	vulg.
bousiller	86	fam.	pouffiasse	36	vulg.
baratin	85	pop.	pèze	33	arg.
cramer	84	pop.	tire	26	arg.

Ce qui peut surprendre dans les résultats de ce sondage, c’est que l’ensemble des informateurs, tout en parlant différemment, tout en possédant chacun sa façon personnelle de s’exprimer, était d’accord sur la valeur *sociale* à attribuer à chaque mot relativement aux autres - un mot jugé très mauvais par les uns était également jugé très mauvais par les autres. J’en tire la conclusion que tous les informateurs, d’une manière tacite et inconsciente, jugeaient la valeur de chaque mot selon les mêmes critères, et qu’ils participaient tous aux mêmes normes évaluatives.

Mais qu’est-ce que tout cela peut avoir à faire avec l’histoire de la langue ? Eh bien, si la diffusion du français à Clermont-Ferrand était due principalement à l’action de l’État - à l’école de la III^e République - comment se fait-il que les Clermontois, comme sans doute les Nancéens, parlent si mal la langue ? Ce n’est pas l’école d’État qui leur a appris les mots *fam.*, *pop.*, *vulg.* et *arg.* Il a dû y avoir d’autres facteurs en jeu.

5.0 Registre H versus Registre B

Lorsqu’un linguiste examine une grande langue comme le français, il y voit non pas un seul type de français mais deux : d’un côté, un français normé, académique,

utilisé à l'écrit et dans les situations plus ou moins solennelles, approuvé par l'école et par l'État, et, de l'autre, un français ordinaire, quotidien, employé par tout le monde dans les situations familières, désapprouvé par l'école. Toutes les grandes langues vivantes possèdent nécessairement deux registres analogues : une langue qui ne dispose que d'un registre familier, oral, est une sorte de patois ; une langue qui ne dispose que d'une forme écrite, normée, est une langue morte, comme le latin.

Les linguistes appellent la langue normée le registre haut (H) ou le registre *standard*, et la langue de tous les jours le registre bas (B) ou le registre *vernaculaire*. Les deux niveaux de langue sont complémentaires l'un de l'autre :

Standard (H) \longleftrightarrow *Vernaculaire (B)*
 grand prestige \longleftrightarrow aucun prestige
 langue de distance \longleftrightarrow langue de proximité
 à l'extérieur du groupe \longleftrightarrow à l'intérieur du groupe
 centré sur le message \longleftrightarrow centré sur l'interlocuteur
 objectivité \longleftrightarrow subjectivité
 discours planifié \longleftrightarrow discours spontané

Dans certaines communautés linguistiques, que l'on appelle *diglossiques*, les deux fonctions H et B sont remplies par deux langues différentes - c'est le cas des pays maghrébins, par exemple, où les fonctions H sont remplies par l'arabe classique et les fonctions B par les arabes régionaux. En français, comme dans la majorité des langues, les deux types de fonctions sont remplis par deux registres différents de la même langue.

Dans la vie normale, dans la vie de tous les jours, c'est le registre B (vernaculaire) qui prédomine. Cela dépend du métier que nous exerçons : dans la vie des cadres supérieurs, des professions libérales, le registre H (standard) occupe une place vraisemblablement plus importante que dans celle des femmes au foyer, des employés, du personnel de service, etc. Mais, cela n'empêche pas que, pour tous les Français, le registre qu'ils utilisent la plupart du temps c'est le registre B (vernaculaire).

L'on cherche à nous faire croire que le registre B est une forme paresseuse, dégénérée du registre H. Ceci n'est pas le cas : le registre B est la forme la plus basique de la langue, sur laquelle vient se greffer plus tard la forme standard, avec l'école. Vu sous cet angle, dire de telle ou telle tournure familière ou populaire qu'elle n'est pas française, comme le faisait autrefois M. Anglade, c'est un non-sens. Ne serait-il pas préférable d'adopter une vision holistique de la langue, et d'inclure sous le parapluie *français* toutes les variétés du français ? – les formes dévalorisées au même titre que les formes les plus valorisées – en réservant à chacune la fonction qui lui revient ?

6.0 La partie invisible de l'iceberg

Lorsque l'on fait l'histoire d'une langue, il importe de ne pas abandonner cette vision holistique, inclusive, des choses, à la différence de ce que font les histoires offi-

cielles du français. Nous avons vu que celles-ci se préoccupent peu de l'évolution de la langue ordinaire. Est-il légitime de réduire l'histoire d'une grande langue comme le français à l'histoire du seul registre standard ? Nous venons de voir qu'il existe en même temps un registre B, vernaculaire. Pour celui qui veut remonter l'histoire de la langue, le registre B c'est la partie invisible de l'iceberg :

Figure 7



Plus nous remontons dans le passé, plus cette immense partie de l'iceberg cachée sous l'eau devient difficile à voir. Mais son invisibilité n'autorise pas à penser - comme l'a fait il y a cent ans le capitaine du *Titanic* - qu'elle n'était pas là. Le centre de gravité se trouve loin au-dessous de la surface de l'eau, et il en va de même pour le passé d'une langue.

La langue parlée, le registre B, n'a jamais cessé d'exister, mais elle est très différente du registre H - elle est réfractaire à toutes les autorités. Elle échappe au contrôle institutionnel. Si nous donnons au français le sens large qui inclut les deux registres H et B - les deux parties de l'iceberg - la capacité de l'État d'infléchir le mouvement général de la langue se réduit considérablement. Dans l'évolution de la langue prise dans ce sens large, le rôle de l'État se voit beaucoup diminuer.

Si ce n'est pas l'État qui fait bouger la langue, quelles sont les grandes forces motrices ? Dans le système grammatical de l'ancien français comme dans celui du latin, quand il s'agissait de verbes et de substantifs, on exprimait d'abord le sens du mot (en majuscules) et l'on ajoutait ensuite une terminaison pour marquer sa fonction grammaticale (en minuscules soulignées) :

Ancien français : Iluec MANJUent POIREs.

(Là-bas mangent poires.)

En français moderne on fait l'inverse, en marquant d'abord la fonction grammaticale, et ensuite le sens du mot :

Français moderne : la'ba i māz de 'pwar

(Là-bas ils MANGENT des POIRES.)

On se rappellera que les terminaisons ont presque totalement disparu, sauf à l'écrit (qui est toujours à la traîne). Qui est-ce qui a pu organiser une restructuration si profonde de la syntaxe française ? Ce ne sont pas les rois, ni les grands auteurs, ni tout l'appareil de l'État, ce sont les locuteurs ordinaires du français, agissant collectivement et inconsciemment. Ce n'est pas l'État qui a dirigé l'évolution de la langue française, telle qu'elle est parlée la plupart du temps par la plupart des gens, ce sont les locuteurs eux-mêmes. D'où vient le 'mauvais français' familial et populaire ? Loin d'être une forme corrompue du français normé, le français ordinaire lui a préexisté de presque mille ans. C'est le successeur du latin ordinaire parlé par les Romains et par leurs peuples colonisés, que les habitants de la Gaule n'ont jamais cessé d'utiliser et qu'ils ont modifié continuellement et sans rupture pour qu'il réponde continuellement à leurs besoins de communication.

Pour la période médiévale et préindustrielle, nous avons trop longtemps exagéré, d'une part, les fossés linguistiques censés empêcher la communication entre les différentes provinces du royaume, d'autre part, l'immobilisme de la société française à cette époque. Personne ne peut nier l'importance de la variabilité dialectale de la France, surtout avant la période industrielle. Mais on aurait vu la même chose dans tous les autres pays d'Europe – en Angleterre, en Italie, en Allemagne. Les nombreux dialectes et langues de la Gallo-Romania remontent tous au latin et restent fortement apparentés les uns aux autres. La France médiévale n'avait ni trains ni automobiles, mais cela n'empêche pas que ce fut un des pays les plus dynamiques de l'Europe : les gens se déplaçaient continuellement d'un bout à l'autre du royaume. Et pas seulement les élites – je pense aux marchands qui sillonnaient constamment le pays, je pense aux migrations saisonnières d'ouvriers agricoles, je pense aux compagnons apprenant leur métier en faisant leur « tour de France ». Tout porte à croire que, grâce à de tels déplacements, il se créa une *Umgangssprache*, une langue commune orale indépendamment du français standard parachuté de Paris par les élites.

Pour la période moderne, industrielle, si ce n'est pas Jules Ferry qui a diffusé dans tous les coins de la République le français familial et populaire tellement déprécié par l'école, il est nécessaire d'en chercher les causes ailleurs. Il faut les chercher, je

crois, dans les transformations technologiques et démographiques apportées par la révolution industrielle. Paris est devenue, comme Londres, plus monstrueuse que jamais, attirant, grâce alors au chemin de fer, des foules de travailleurs de toutes les provinces de France. Ce sont surtout ces gens-là qui ont diffusé la langue commune orale partout dans l'Hexagone. Ce sont les grands mouvements d'industrialisation et d'urbanisation qui ont sonné le glas des parlers vernaculaires de la campagne - les patois :

Figure 8

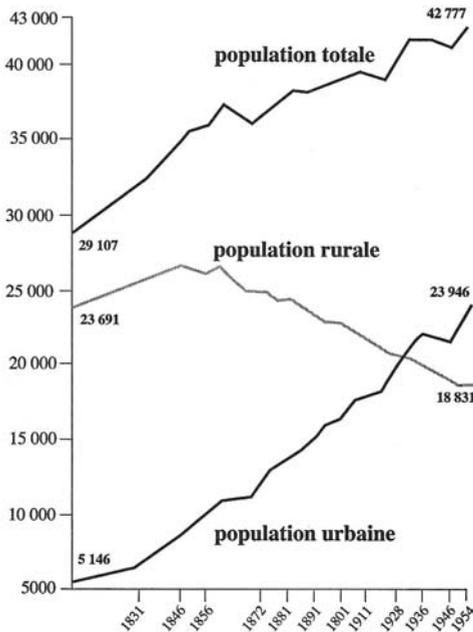


Figure 8. Population rurale et population urbaine en France (d'après Braudel, 1986).

7.0 Conclusions

J'ai essayé de montrer, dans cette intervention, que les versions officielles de l'histoire du français donnent à l'État un rôle bien plus important qu'il n'en a eu en réalité. Les histoires en question ciblent presque exclusivement la langue standard. Or, le processus de standardisation est un processus éminemment politique. La langue standard – le registre H – est le registre adopté par les grandes institutions de l'État, et elle a, de ce fait, toujours été assujettie aux ingérences du pouvoir. Il est donc difficile de nier le poids de l'État dans l'évolution de cette partie de la langue. Mais, la grande faiblesse de cette approche, c'est qu'elle s'occupe uniquement de la partie visible de

l'iceberg, et ne réserve aucune place à la langue parlée par la plupart des Français la plupart du temps. Elle laisse ainsi dans les limbes les principaux intéressés – les millions de locuteurs ordinaires du français – qu'elle semble considérer comme des veaux. Le rôle directeur dans l'évolution des langues a toujours été, non pas les élites, encore moins les suppôts de l'État, mais la collectivité des locuteurs.

Université de Saint-Andrews

Anthony LODGE